VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 81,027—Division B—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Succession de NIELS ANDERSON SCHONBECK.

JOLI COTTAGE ELEVE, 2515 RUE JOSEPH,

Ilet des rues Octavia, Freret et S. Robertson, sur Deux Lots.

A L'ENCAN, MARDI, LE 5 MARS.

SOUS et vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dans l'affaire de la succession de Niels Anderson Schonbeck, No 81,027 m'ordre daté et signé le 17 janvier 1907, et adressé à J. L. Onorato encanteur, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI le 5 mars 1907, les propriétés foncières ci-après décrites

Deux certains lots de terre, ensemble avec cottage simple élevé, No 2515 rue Joseph, loué à bail pour un an du 1er octobre 1906, avec tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joseph, Freret, Octavia et Saint Robertson, désignés comme lots numéros trois et quatre dudit ilet et mesurant chacun trente pieds, trois pouces de face à la rue Joseph par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles le lot No 3 étant situé à une distance de soixante pieds, sept pouces de l'encoignure des rues Joseph et Freret. La maison contenant vestibule, salle à manger, 2 chambres à coucher, chambre à bain, cuisine et dépense.

Et un lot de meubles consistant de lits, pupitres, toilette 4 chaises, armoires ainsi et autres articles de maison, maintenant sur les lieux, 2409 rue Magnolia, où ils peuvent être examinés avec une carte de l'encanteur.

Conditions—Pour les meubles comptant pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou d'un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sûreté, cinq pour cent honoraire d'avocat en cas de procès ; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant avoir droit au loyer, d'après le bail et billets de loyer à partir du moment du passage de l'acte de vente, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant E. Vidrine, notaire. Un dépôt de dix pour cent requis au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de propriétés foncières, 318 rue Baronne.

Eickard & Vidrine, avocats. 3 fév—3 10 17 24—mars 3 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN MAUS.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D—No 80,351.

COTTAGE SIMPLE, 2844 RUE ANNONCIATION, A L'ENCAN, MARDI LE 5 MARS.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D, Dossier No 80,351, dans l'affaire de la succession de John Maus, ledit ordre daté et signé le 30 janvier 1907 et adressé à JOSEPH L. ONORATO encanteur, j'offrirai de vendre à l'enchère publique MARDI, le 5 mars 1907 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après décrite—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation Chippewa, Washington et Sixième, mesurant trente trois (33) pieds quatre (4) pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles d'après le plan de C. F. Zempel ingénieur civil, daté le 12 mars 1833, déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire en cette paroisse, le 26 mars 1838, les améliorations comprenant un cottage simple connu comme No 2844 rue Annonciation et contenant environ trois chambres et cuisine, chemin de voiture et écurie.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes dûes pour l'année 1907 au moment de l'acte de vente devant être passé pardevant Henry G. Stewart, notaire l'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur
Et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 318 rue Baronne.

Charles F. Fischlinger, avocat.
3 fév—3 10 17 24—mars 3 5

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

GRANDE OCCASION SPECULATIVE

Propriétés du Septième District, Carrollton.

A l'encan, JEUDI, le 7 MARS 1907, à midi.

PETER HENRY SCHERER vs MME LIZZIE WOMBACKER ET AL.

No 79,994—Cour Civile de District, Division C.

PAR FREED & CLESI, N. J. Clesi, encanteur—En vertu d'un jugement de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, signé par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, ledit jugement lu et rendu en cour ouverte le 14me jour de janvier 1907, et signé le 18me jour de janvier 1907, dans l'affaire de Peter Henry Scherer, vs Mme Lizzie Wombacker et al., No 79,974, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, contenant vingt quatre lots de terre, situé dans le Septième district de la Nouvelle Orléans, le même étant l'ilet No 199, borné par les rues Monroe, Léonidas, Jeanette et Birch, et mesurant environ trois cent pieds de face sur chaque rue.

Les améliorations consistant d'un cottage simple No 8605 rue Jeanette, contenant trois chambres et cuisine, plafonné et tapissé, hangar dans le fond. La maison est en bonne condition.

2° Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, étant l'ilet No 235, borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Hickory et Cohn, avec une façade de trois cent pieds sur chacune des dites rues.

3° Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans, ilet No 236, borné par les rues Holly Grove, Général Ogden, Hickory et Cohn, avec une façade de trois cents pieds de chaque côté desdites rues.

Les améliorations consistant des Nos 1802 et 1804 rue Général Ogden; cottage double avec trois chambres de chaque côté.

4° Un certain ilet de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans, étant l'ilet No 264, borné par les rues Holly Grove, Général Ogden, Cohn et Bruno, avec une façade de trois cents pieds sur chacune desdites rues.

5° Dix certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième district de la Nlle-Orléans dans l'ilet No 174, borné par les rues Jeannette, Général Ogden, Eagle et Poplar, désignés comme lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22, les dits lots sont contigus, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Jeannette par une profondeur de cent vingt pieds entrelignes parallèles, le lot 13 formant l'encoignure des rues Jeannette et Général Ogden, et le lot 22 formant l'encoignure des rues Jeannette et Eagle.

Les améliorations consistent des Nos 1433-35 rue Général Ogden; cottage double avec deux chambres et cuisine de chaque côté. Aussi une grande écurie et hangar.

6° Dix certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent ou quelque façon en dépendant, dans le septième district de la Nouvelle Orléans, l'ilet 207, borné par les rues Leonidas, Birch, Monroe et Green, désignés comme lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10; lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Leonidas par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots 1 et 10 étant les lots d'encoignure respectivement.

Les améliorations comprennent les Nos 1602-04 rue Leonidas; cottage double, deux chambres de chaque côté; Nos 1618-20 rue Leonidas; cottage double, deux chambres de chaque côté; Nos 1626-28 rue Leonidas, deux chambres de chaque côté.

7° Cinq certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 173, borné par les rues Protection, Jeannette, Poplar et Général Ogden, désignés comme lots 6, 7, 8, 9 et 10; lesdits lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue Général Ogden par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot No 10 formant l'encoignure des rues Général Ogden et Jeannette

8° Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 173, borné par les rues Protection, Jeannette, Poplar et Général Ogden, désignés par les Nos 11 et 12; lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Jeannette sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant du No 8920 rue Jeannette, cottage double; deux chambres de chaque côté.

L'attention des placeurs et spéculateurs est appelée à cette splendide occasion en vue du fait que les propriétés du Septième District offrent des avantages sans égales comme placement sûr et profitable avec augmentation certaine dans l'avenir. Le capitaliste éveillé fait silencieusement ses placements dans cette section particulière, satisfait qu'aucune autre section de cette ville, maintenant offre le même avancement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance en un et deux ans; crédit, avec 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur avec hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sûreté. L'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Arthur J. Peters, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1907 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix de l'adjudication avec

FREED & CLESI, Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières, 826 rue Commune.
Stafford, Lambert & Robinson, Howell Carter, Jr, Arthur J. Peters, avocats.
20 jan—20 27—fév 3 10 17 24—mars 3 7

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Joli Cottage Simple.

1111 avenue des Champs-Elysées, entre les rues Villeré et Robertson.

Succession de Joseph Purpere.

No 81,406—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur — Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 26 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre date le 22 janvier 1907, de l'Hon. Geo H. Theard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre décrit comme la moitié divisée d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, étant le lot No 15 de l'ilet No 2204 sur un plan original fait par le voyer de ville, le 4 mai 1831, déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire, borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Robertson et Villeré, laquelle moitié dudit lot 15 mesurant 20 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 120 pieds de profondeur, borné au-dessus par le lot 10, au dessous par le lot 14 et dans le fond par le lot 18, étant la moitié dudit lot original 15 le plus près de la rue Villeré, les améliorations sont désignées par le No 1411 avenue Champs Elysées et comprenant un joli cottage simple contenant 5 chambres, citerne, hangar, etc. La maison est en bonne condition.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en billets de l'acquéreur, payables respectivement en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, l'acquéreur devant en plus assumer les taxes pour 1907, les dits billets devant être garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue; 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur contenant les clauses usuelles de sûreté, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance, etc.

A. D. Danziger, avocat.
26 janv—26 27—fév 3 10 17 24 26

Rapport Annuel DE LA

Indemnity Fire Insurance Company

De la Ville de New York.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1906, publié conformément à l'acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvée le 15 mars 1855.

Capital payé		$ 200,000.00
Actif		473,201.33
Passif, moins le capital et surplus		258,125.74
Surplus		15 075.59
Primes reçues en Louisiane en 1906:		
Sur feu	$5,601 96	
Sur mer	.....	
Total		$ 5,601.96
Pertes payées en Louisiane en 1906:		
Sur feu	$1,024.61	
Sur mer	.....	
Total		$ 1,024.61

Etat de la Louisiane,
Bureau du Secrétaire d'Etat,
Département d'Assurances.

Je, l'autorité soussigné, par le présent certifie que l'extrait ci dessus est vrai et correct d'après le rapport assermenté de ladite Indemnity Fire Insurance Company de la ville de New York, enregistré et en filière dans les archives de ce bureau.

En témoignage de ma signature et du sceau du Bureau, ce 5me jour de février 1907.

EUGENE J. McGIVNEY,
Assistant secrétaire d'Etat.
PETER GALLAGHER
Agent résident.

20 fév—1 mois

CONSULAT DE FRANCE

Godchaux Building, 306-7.

On recherche, dans un intérêt de famille:

M. Benjamin Reingard, âgé de 7 ans, né en Alsace-Lorraine.

L'adresse de MM.:
James Berkelman, S. M.
Jean Pierre Etchebaster, S. M.
Joseph Passama, S. M.
Fernand Eugène Renouard, S. M

Renseignements demandés dans un intérêt de famille sur les héritiers de Mme Alexandrine Benetrix née Castay.

oct—1905

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grande " ..... 50c.

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence double à deux étages, 1734 et 1738 rue Calliope entre les rues Carondelet et Baronne.

Résidence simple à deux étages, 1740 rue Calliope, entre les rues Carondelet et Baronne.

Le cottage double en bois, 1742 et 1746 rue Calliope, entre les rues Carondelet et Baronne.

La résidence simple à deux étages, 1325 rue Dumaine, entre les rues Marais et Liberté.

Succession de Dorcas H. Marshall, veuve de James Fahey—No 81,384—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet — MARDI le 26 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 24 janvier 1907 de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Baronne, Clio et Carondelet, lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit:

Celui le plus près de la rue Carondelet, mesurant 43 pieds de face à la rue Calliope, par 96 pieds de profondeur, les améliorations sur ledit lot sont désignés par les Nos 1731, 1733 rue Calliope et comprenant une résidence double à deux étages. Le deuxième de cela est désigné par la lettre A sur un devis annexé à un acte pardevant J. L. Larsche notaire daté le 16 octobre 1869, mesurant 23 pieds de face à la rue Calliope par 96 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et les améliorations sont désignés par le No 1740 rue Calliope et comprenant une résidence simple à deux étages; le lot le plus près de la rue Baronne mesurant 32 pieds de face à la rue Calliope par 96 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les améliorations sont désignés par les Nos 1742 et 1746 rue Calliope et comprenant un double cottage en bois.

La propriété ci-dessus désigné est bien situé, à une petite distance du centre du commerce et prend de la valeur.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Marais, St Philippe et Trémé et désigné par la lettre C, sur un plan par Arthur de Armas, député-voyer de ville le 17 septembre 1881 et annexé à un acte pardevant Chas T. Soniat notaire le 26 octobre 1881 et mesurant 26 pieds 10 pouces de face à la rue Dumaine, même mesure sur la ligne du fond, par une profondeur de 124 pieds 1 pouce et 2 lignes sur le côté le plus près de la rue Marais et 124 pieds 6 lignes sur la ligne du côté opposé, les améliorations comprenant une résidence simple à deux étages en bois, désigné par le No 1325 rue Dumaine.

Conditions — Comptant, et les acquéreurs devant payer les taxes de 1907 au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, aux frais des acquéreurs.

MM. Rice et Montgomery, avocats.
26 janv—26 27—fév 3 10 17 24 26

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION —DE— JEAN BAPTISTE CHALAIRE

No 81,403—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

MOI AUGUSTE HUARD, encanteur en cette ville, conformément à un jugement rendu le 23 janvier 1907 et signé le 24 janvier 1907, par l'Honorable John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, dans cette affaire, ordonnant la vente de propriété foncière ci-après décrite pour effectuer un partage, le vendrai à l'enchère publique MERCREDI, le 27 février 1907, à midi, en mon Bureau et Bourse, No 239 rue Bourbon, en cette ville, à savoir—

Six lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de cela, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 915, bornés par les rues Marigny, Manderville, Prieur et Johnson désignés comme lots B, C, E, F, G et le lot du fond D, sur un devis annexé à l'inventaire pris par A. J. Villeré, notaire, le 15 janvier 1907 et lesquels lots mesurant comme suit:

Les lots B et C, chacun 30 pieds à la rue Prieur par 169' de profondeur. Les lots E, F et G, chacun 32' de face à la rue Marigny par 111' 2" 7" de profondeur et le fond du dit lot D, 71' 2" 7" de face à la rue Prieur par 32' de profondeur.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, pour des billets des acquéreurs, payables un an après date, portant intérêt à 7 0/0 par an du jour de la vente publique jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur et 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès sur lesdits billets.

Les acquéreurs devant assumer et payer les taxes de 1907. Acte de vente pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent du prix de la vente devant être déposé avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Voyez le plan à la Bourse!

AUG. HUARD, Encanteur.
239 rue Bourbon.

A. J. Villeré, avocat.
27 jan—27—fév 3 10 17 24 27

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mlle Carrie McGuigin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80,507—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Jefferson D. McGuigin, administateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Richardson & Soulé, avocats.

20 fév—20 24—mars 1

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, LE 26 MARS 1907.

Succession de Jean David et Missouri Masson, sa femme.

No 81,561—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division E

Une Bâtisse en Bois à un Etage Sur Deux Lots de Terre.

No 832 RUE FLOOD.

Entre les rues Bourgogne et Dauphine.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur Bureau 848 rue Commune—MARDI, le 26 mars 1907 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H. Théard, juge de la Cour civil de District pour la Paroisse d'Orléans Division E, daté et signé le 19 février 1907 et à moi adressé dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville dans l'ilet No 224 borné par les rues Flood, Dauphine, Bourgogne et Audry. Lesdits lots sont désignés par les Nos 16 et 17 sur un plan de J. A. D'Hémécourt voyer daté le 7 avril 1870, déposé en l'étude de A. Ducatel, ancien notaire, comme plan No 39 du livre de plans No sept, et mesurant chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Flood par 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour les taxes de 1907 et payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant Robert Legier, notaire.

PETER GALLAGHER
Encanteur.

Walter L. Gleason, Avocat
27 fév—23 24—mars 3 10 17 24 26

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de succession.

Dix-huit beaux lots de terre avec deux cottages simples, couverts en ardoises

Dans la succession de Frederick Thiell.

No 81,340—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune — MARDI, le 26 mars 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté et signé le 20 février 1907, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Dix-huit certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 165, maintenant l'ilet 13c4, borné par les rues Arts, Law, Painters et Magistrate (maintenant N. Dorgenois), lesdits lots sont numérotés de six à vingt trois, tous inclusivement, et mesurant, en mesure américaine, comme suit, à savoir; les lots, Nos 6, 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun trente deux pieds (32') de face à la rue Arts par une profondeur de cent vingt deux pieds huit pouces (122' 8") entre lignes égales et parallèles, le lot No 10 formant l'encoignure des rues Law et Arts; les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Law par une profondeur de 159 pieds 11 pouces et 9 lignes entre lignes égales et parallèles; les lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Painters par une profondeur de 122 pieds et 8 pouces entre lignes égales et parallèles; le lot No 13 formant l'encoignure des rues Law et Painters, et le lot No 22 formant l'encoignure des rues Painters et Magistrat (maintenant N. Dorgenois); le lot No 23 mesurant 32 pieds de face à la rue Magistrat (maintenant N. Dorgenois) par une profondeur de 159 pieds 11 pouces et 9 lignes entre lignes égales et parallèles, le tout d'après le plan annexé à un acte de vente passé pardevant Geo. W. Dearing, notaire, le 2 octobre 1903

Les améliorations sur cette propriété consistant de deux cottages simples couverts en ardoises avec 4 chambres chacun, dépendances, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour l'année 1907, faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant Edward Rightor, notaire.

John P. Sullivan et Arthur Landry avocats.

23 fév—23 24—mars 3 10 17 24 26

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

1 Cheval, 3 Mulets, 3 Wagons, 4 Jeux de Harnais, 200 Sacs à Huîtres.

William Machen vs A. A. Tomasovich.

No 81,366—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur, Bureau 802 rue Perdido—MARDI, le 26 février 1907, à 10:30 heures a. m. il sera vendu au No 1206 rue Broad, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 6 février 1907 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les articles ci-dessus mentionnés.

Conditions—Comptant sur adjudication.

14 fév—14 17 24 26

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE AMELIA YOUSE.

No 81,202—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

LE 26 FEVRIER 1907.

DEUX COTTAGES DOUBLES Dans un voisinage de choix du Troisième District.

Nos 2040-42 RUE ROYALE,

(Entre les rues Français et Kerlerec)

Nos 2036-38 RUE ROYALE,

(Entre les rues Français et Kerlerec)

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, à Midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—Bureau No 848 rue Commune—MARDI, le 26 février 1907 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, j'offrirai de vendre à l'enchère publique en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, de l'Hon. John St Paul, juge daté et signé le 21 janvier 1907, et à moi adressé dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir

Nos 2040-42 rue Royale.

Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 154 borné par les rues Royale (entre la Condé) Kerlerec (autrefois Pain) Chartres (autrefois Moreau) et Français lequel lot est désigné par la lettre A sur un devis de D. E. Seghers, voyer, daté le 17 décembre 1806 et annexé, et commençant à une distance de 127' 10" 5" de l'encoignure des rues Français et Royale et mesurant 31' 11" 1" de face à la rue Royale sur 93' 9" 3" de profondeur ensemble avec le droit d'air, vue, lumière et passage sur une portion du lot contigu vers la rue Kerlerec, désigné par la lettre B sur le devis ci-dessus mentionné, laquel portion mesurant 1' 5" 4" de face à la rue Royale sur environ 57' 1" 4" de profondeur et une portion du dit lot "A" vers la rue Kerlerec mesurant aussi 1' 5" 4" de face à la rue Royale, par environ 57' 1" 4" de profondeur et est sujet à une servitude d'air, vue, lumière et passage en faveur du lot B d'une telle manière de faire un passage de 2' 11" de face à la rue Royale par environ 57' 1" 4" de profondeur entre les lots A et B et en commun aux deux, le tout comme il est indiqué sur ledit devis, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par les Nos 2040 2042 rue Royale

Nos 2036-38 rue Royale.

Un certain lot de terre dans le même district et ilet que la propriété ci dessus décrite, lequel lot est contigu vers la rue Kerlerec, désigné par la lettre B, sur le même plan ci-dessus mentionné, commençant à une distance de 159' 9" 6" de l'encoignure des rues Français et Royale et mesurant 32' 0" 2" de face à la rue Royale par 93' 9" 3" de profondeur, ensemble avec les droits d'air, vue, lumière et passage sur une portion du lot contigu vers la rue Français désigné par la lettre A, sur le plan ci-dessus mentionné, laquelle portion mesurant 1' 5" 4" de face à la rue Royale par environ 57' 1" 4" de profondeur; et une portion du dit lot B vers la rue Français, mesurant aussi 1' 5" 4" de face à rue Royale par environ 57' 1" 4" de profondeur et sujet à une servitude d'air, vue, lumière et passage en faveur du lot A, de tel façon de faire un passage d'allée de 2' 11" de face à la rue Royale par environ 57' 1" 4" de profondeur entre les lots A et B, commune aux deux. Le tout est indiqué sur ledit plan, ensemble avec les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, désignés par les Nos 2036-38 rue Royale.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance à un an en billets portant sept pour cent d'intérêt de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement garanti par privilèges de vendeur et hypothèque spéciale, l'acquéreur devant assumer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police aux porteurs des billets. L'acte de vente devant contenir la clause de non-aliénation et de vente sans estimation et cinq pour cent honoraires dans le cas où un avocat serait employé pour collecter les billets et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs devant assumer et payer au dessus et en plus du prix d'adjudication, les taxes de 1907 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent au moment de l'adjudication et devant avoir droit aux loyers seulement de la date de l'acte de vente. Les actes de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

PETER GALLAGHER, Encanteur.
Bureau No 848 rue Commune.

Chas F. Claiborne, avocat.
24 jan—24 27—fév 3 10 17 24 26

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de J. H. Shay.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 80,601—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Duqué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. 20 fév—20 24—mars 1

Succession de Leonard Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 81,443—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Josephine C. Schneider, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—Jos Lautenschlaeger, avocat. 20 fév—20 24—mars 1

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

Lots du Troisième District.

Une chance pour spéculation

Succession vacante de William Schmidt No 80,989—Cour Civile District D.

PAR STROUDBACK & STERN, Louis L. Stern, Encanteur — JEUDI, 7 mars 1907 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 30 janvier 1907, par l'Hon John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Les lots 12, 13, 14 et 15 dans l'ilet No 1 de la Faubourg Washington, borné par les rues Port, St Ferdinand, Foreo et Verte, enregistré dans le livre du Bureau des Titres folio 328.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 10 pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudication et d'assumer les taxes pour l'année 1907, l'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 fév—3 10 17 24—mars 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE.

SIXIEME DISTRICT

Bon Placement.

No 1121 rue Cadiz, entre les Coliseé et Chestnut.

SUCCESSION DE LUKE HARDY

No 80,839—Cour Civile de District—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI le 28 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 21 janvier 1907, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colisée (autrefois Plaquemine) Cadiz, Chestnut et Jena, ledit lot mesurant vingt huit pieds quatre pouces de face à la rue Cadiz par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot de terre est complètement démontré sur un devis annexé à un acte passé pardevant E. Computagne, notaire en cette ville, le 6 mars 1870 et comprenant une portion de devant de lot désigné par le No 21, sur un plan dans le livre de plan annexé à un acte passé pardevant Sélim Magner, ancien notaire en cette ville le 5 avril 1865

Les améliorations sont connues comme No 1121 rue Cadiz et comprenant un cottage simple, retiré de la banquette, et contenant quatre chambres, chemin de voiture sur le côté, citerne et hangar.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire 10 pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudication et d'assumer les taxes pour l'année 1907, l'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur

27 jan—27—fév 3 10 17 24 28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession vacante de Léonard Boyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 81,738—Division A—Attendu que Adolfo Duqué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur et d'administration dans la succession vacante de Léonard Boyer, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. E. T. Florance, avocat.

20 fév—20 24—mars 1

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange.

P. O. Boîte 113. Nouvelle Orléans, La.

Feuilleton

DE

L'Abeille de la N. O.

Commencé le 19 Août 1906.

UN Paradis Perdu.

PAR

MME M. DUVIVIER.

X